



DELIBERATION
du
CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le 
ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_633-DE

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Date de la convocation

Membres en exercice
29

Membres présents
22

Membres représentés
7

Membres
absents/excusés
0

Nombre de suffrages
exprimés
29

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 17h00, le conseil municipal de la commune de Roye légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier VALIN, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : Olivier VALIN, Corinne FROMENTIN, Bruno THOREL, Robert DORIGO, Aurélie DA SILVA, Fabrice FROMENTIN, Ludivine GOY, Corentin THOREL, Carole CHEVALIER, Emmanuel VANGHELUE, Fabienne SOMMERMONT, Frédérique PLET
Freddy DEMOEN, Marilou CHEVALIER, Frédéric LEGUAY, Jean-Pierre RAMU, Anne CHELLÉ, Delphine DELANNOY, Loïc CARETTE, Sophie SOUFFLET, Yohann WILLMANN Grégory BOSCO.

ABSENTS REPRESENTES :

Éric GUIBON pouvoir à Frédérique PLET
Géraldine SKRZYNSKI donne pouvoir à Fabrice FORMENTIN,
Claire MIGNET donne pouvoir à Frédéric LEGUAY,
Hervé LAMBELIN donne pouvoir à Carole CHEVALIER
Marie-Laure BITZ donne pouvoir à Anne CHELLE
Sophie SOUFFLET donne pouvoir à Olivier DEVILLERS,
Salima TIDDARI pouvoir à Delphine DELANNOY,

A été nommée secrétaire : Madame Carole CHEVALIER

D2026-06-633

VENTE D'UN LOT N°3-LOTISSEMENT COMMUNAL-LE VERGER

Vu l'article L.2122-21 et L.2141-1 du Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article L.442-1 à L.442-14 du code de l'urbanisme,
Vu la délibération n°D2022-01-005 du 26 janvier 2022 portant création d'un budget annexe pour le lotissement « Le Verger »,
Vu le permis d'aménager n°080 685 24 R0002 autorisé le 24 juin 2024,
Vu le permis d'aménager modificatif n°080 685 24 R000 -M01 autorisé le 18 novembre 2025,
Vu l'offre d'achat pour le lot 03 en du 29 avril 2026 transmise par Monsieur Cyril THOMAS et Madame Amélia CHATELAIN, domiciliés à ROYE (Somme), d'un montant de 32 630.00€ annexée à la présente délibération,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil décide :

-d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération

- d'inscrire la recette correspondante au budget annexe « Lotissement-rue de Montdidier »

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

Berger
Levisault

ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_633-DE

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Exécution de la délibération :

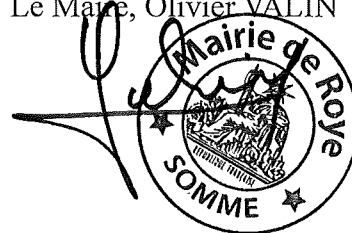
(Articles L.2131-1 et L.2131-2 du code des collectivités territoriales)

Affichée en mairie le : 08/06/2026

Enregistrée à la préfecture de la Somme le : 08/06/2026

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération

Le Maire, Olivier VALIN



M Thomas Cyril et M^{me} Chatelain Amélia

13 rue St Pierre, 1^{er} étage

80 700 Roye

06.40.82.47.91

amelia.chatelain10@gmail.com

Objet : Offre d'Achat sur le lot 3 du lotissement Le Verger.

À l'attention de M^e le Maire,

Nous soussignés M^{me} Chatelain Amélia et M^l Thomas Cyril, demeurant au 13 rue St Pierre à Roye, formulons, par la présente, une offre d'achat pour le lot n° 3, d'une superficie de 502 m², du lotissement Le Verger à Roye au prix de 32 630 €.

Notre projet sera conditionné par l'obtention d'un prêt ainsi que du permis de construire.

Bon pour acceptation de l'offre d'achat
du 29 avril 2026 au prix de
rente deux mille six cent
rente € pour le bien situé
dans le lotissement "Le Verger"
lot n° 3

Bien cordialement,

29/04/2026

Fait le 08/06/2026 Roye



Chatelain

Thomas

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_633-DE

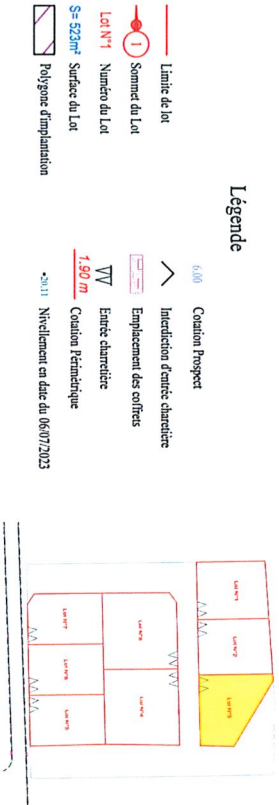
DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Ville de
Roye

Rue de MONTDIDIER
Lotissement "Le Verger"

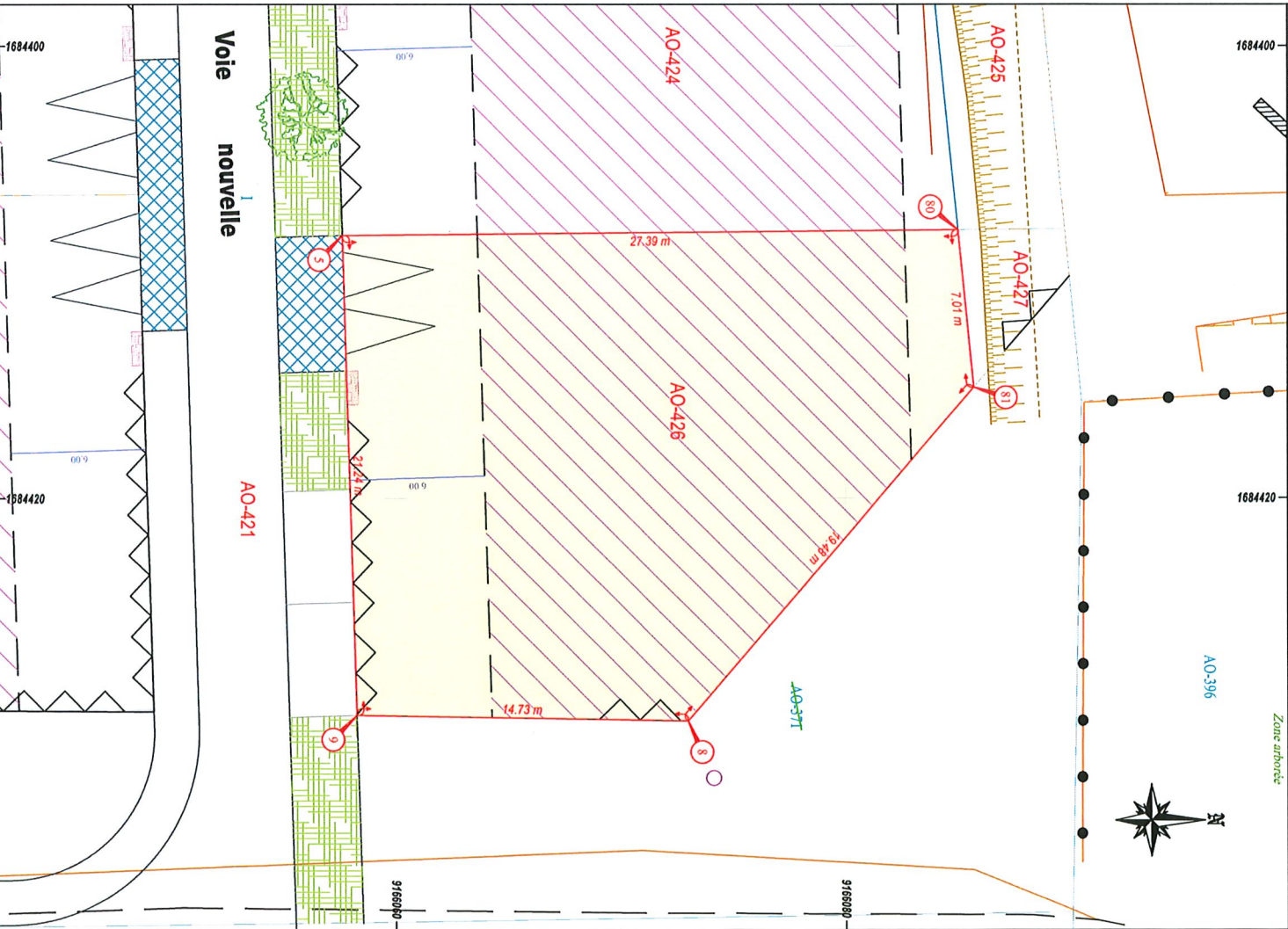
Plan de Vente - AO-426

Parcelle cadastrée section AO n°426
Échelle 1/200



Coordonnées X,Y rattachées dans le système : Lambert CC50
Nivellement en date du 06/07/2023 - Précision du G.P.S. en date du 06/07/2023
Ce plan est la propriété de A.GEO Géomètres Experts S.A.S. Il ne peut être utilisé ou reproduit sans son autorisation expresse.

Bureau secondaire : 11 Rue des Américaines BP 20 081 80500 ROYE Tél. 03 22 87 11 41 - Fax 03 22 87 42 60 Mail : aggeo-roye@orange.fr	
Permanence : 11 bis, rue des minimes Bureau 3 80500 COMPIEGNE Tél. 03 44 91 21 20 - Fax 03 22 79 08 18	
Agence de MONTDIDIER (Sigue social) 3, rue sailler BP 20 081 80500 MONTDIDIER Tél. 03 22 79 08 73 - Fax 03 22 79 13 08 Mail : aggeo-montdidier@orange.fr	
Bureau secondaire : 51, rue Georges CLEMENCEAU BP 40 424 80200 SOISSONS Tél. 03 22 84 33 75 - Fax 03 22 84 13 08 Mail : aggeo-soissons@orange.fr	
Permanence : 40, rue Jules FERRY BP 70 057 80300 ALBERT Tél. 03 22 75 56 89 - Fax 03 22 84 13 08	
Affaire n°A-231527	
Disque Dur 1TO	
20/02/2026	
A-231527.tpj	
BORNE DIVISION COPROPRIETE TOPOGRAPHIE IMPLANTATION MATRISE D'OEUVRE TRAVAUX CONNEXES AMENAGEMENT URBAIN AMENAGEMENT RURAL	
Indice	Date
a	28/01/2025
b	19/06/2025
c	20/02/2026
Création du plan de vente	
Mise à jour du plan suite à la nouvelle numérotation et mention égalage	
Mise à jour suite Document d'arpentage	



Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260605-D_2026_06_633-DE